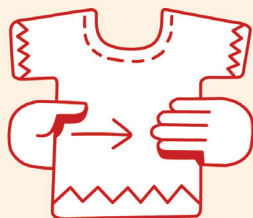
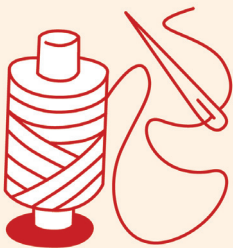


RÉDUISONS LE GASPILLAGE

TEXTILE

Note de synthèse • Octobre 2018





A PROPOS DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3 500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. En déployant tous les outils de la démocratie, des procédures de concertation aux actions en justice, France Nature Environnement défend les intérêts environnementaux et propose des solutions concrètes pour réussir la transition écologique.

Grâce à l'action de ses 13 réseaux thématiques, elle développe une expertise sur de nombreux sujets et partage ces connaissances auprès des citoyens. Elle mène aussi, avec le concours des associations de son mouvement, de nombreuses actions pour sensibiliser divers publics aux impacts de nos modes de production et de consommation. La recherche d'une économie circulaire, plus sobre en ressources et limitant toutes formes de gaspillages, constitue un axe fort de son engagement.

Créée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976, France Nature Environnement est une association indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.

Retrouvez plus d'informations sur notre site Internet : <http://www.fne.asso.fr/>.

REDACTION

La rédaction de ce document a été assurée par Eléonore Kubik du Réseau Prévention et Gestion des Déchets, avec le soutien de Rachel Louiset du réseau Education et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature de France Nature Environnement.

Nous tenons à remercier l'ensemble des contributeurs et relecteurs qui nous ont aidés dans nos travaux, notamment Eco TLC, le collectif Superfruit pour le travail graphique, ainsi que l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie qui a apporté son soutien financier à ce projet.

TABLE DES MATIERES

A PROPOS DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	1
LES MEFAITS DE LA « FAST FASHION »	3
DU CHAMP A LA BOUTIQUE, DES IMPACTS A CHAQUE ETAPE	4
LES DECHETS TEXTILES, UNE FILIERE MECONNUE	8
ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION TEXTILE	10
NOS CONSEILS POUR ALLONGER LA DUREE DE VIE DE NOS VETEMENTS	12
NOS CONSEILS POUR LUTTER CONTRE LA SURCONSOMMATION TEXTILE	14
LA COLLECTE ET LE TRI DES TEXTILES ET CHAUSSURES :	18
EN ROUTE VERS UNE DEUXIEME VIE	18



LES MEFAITS DE LA « FAST FASHION »

Plus de 100 milliards : c'est le nombre estimé de vêtements et accessoires vendus chaque année à travers le monde¹.

Cette consommation débordante était moitié moindre il y a encore 15 ans², et illustre le nouveau phénomène de la « mode jetable » ou « *fast fashion* », qui n'est pas sans conséquence.

Car l'industrie de la mode serait aujourd'hui, tous impacts confondus, une des activités les plus polluantes au monde.

En effet, elle génère à elle seule environ 1,2 milliards de tonnes de gaz à effet de serre chaque année, dépassant ainsi les impacts du trafic maritime et des vols internationaux réunis³, et consomme 4 % des réserves d'eau potable mondiales⁴. Ainsi, en constatant que moins d'1% de nos textiles sont recyclés⁵, la durabilité de l'industrie de la mode est plus que remise en question.

Or, entre des prix de plus en plus bas, des sollicitations multiples et des collections sans cesse renouvelées, la consommation vestimentaire est omniprésente : en France, ce secteur représente 2,7% du PIB, 150 milliards d'euros de chiffre d'affaires direct et un million d'emplois au total⁶, les périodes de soldes sont annoncées comme des événements nationaux, et acheter de quoi alimenter sa garde-robe est devenu un geste simple, aisé, anodin. **Cette surconsommation de vêtements et accessoires entraîne celles des ressources nécessaires à leur production, qu'il devient urgent de juguler.**

Il en va de même quand il s'agit de se débarrasser de nos habits, et l'on assiste aujourd'hui à un **réel gaspillage textile**. Pourtant, de nombreuses solutions existent pour limiter cette perte et réduire ces déchets qui, dans leur grande majorité, sont facilement évitables.

Sans être exhaustif, le présent document a pour ambition de proposer quelques clés de lecture des enjeux du gaspillage vestimentaire, ainsi que des pistes de réflexion pour agir.

¹ Source : Greenpeace, [Timeout for fast fashion](#), 2016

² Source : Greenpeace, [Timeout for fast fashion](#), 2016

³ Source : Agence Internationale de l'Energie, *Energie Climate Change and Environment*, 2016

⁴ Source : Fondation Ellen Macarthur, [A new textiles economy : redesigning fashion's future](#) 2017

⁵ Source : A. Wicker, [Fast fashion is creating an environmental crisis](#), Newsweek, 2016

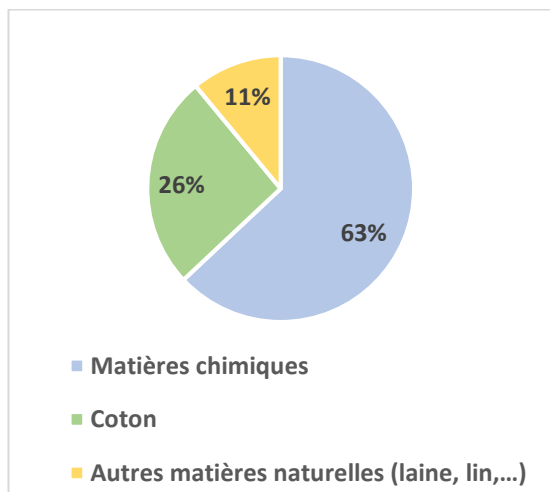
⁶ Source : Institut Français de la Mode, [Chiffres clés de la Mode](#), 2016

DU CHAMP A LA BOUTIQUE, DES IMPACTS A CHAQUE ETAPE

Une large part des impacts néfastes se concentre lors de la création de nos textiles, tant lors de la production des matières premières (d'origine naturelles – animales, végétales - ou synthétiques) que de leur traitement et confection à proprement parler.

LA PRODUCTION DES MATIERES PREMIERES

De quoi sont faits nos vêtements ? De fibres, naturelles ou chimiques, portant chacune leur lot d'effets sur nos écosystèmes. Quelles sont celles que nous consommons le plus ?



Répartition des matières textiles les plus utilisées

Source ADEME, *Le Revers de Mon Look*, 2017

<i>Principales matières utilisées dans l'industrie textile</i>
<i>Matières naturelles végétales : coton, lin, raphia, latex...</i>
<i>Matières naturelles animales : laine, cuir, fourrure, soie...</i>
<i>Matières chimiques synthétiques (synthèse de dérivés du pétrole) : élasthanne, acrylique, polyester,...</i>
<i>Matières chimiques artificielles (transformation chimique d'un élément naturel (ex : cellulose de bois) : viscose, acétate de cellulose...</i>

Les fibres naturelles sont utilisées depuis des siècles, qu'elles soient d'origine animale ou végétale. Mais la production actuelle est telle que les impacts environnementaux et sanitaires sont démultipliés.

Par exemple, produire un kilo de coton demande entre 2 700 à 5 000 litres d'eau ; or, la production annuelle avoisine les 25 millions de tonnes (soit un quart des fibres produites par an). Dans certains pays producteurs, l'eau de pluie ne suffit plus et on a recours à des détournements de cours d'eau et assèchement de lacs et nappes phréatiques pour irriguer les champs, mettant en danger les réserves d'eau potable.

De même, la culture cotonnière est la plus gourmande en engrais et pesticides (première consommatrice au monde), qui viennent s'infiltrer et contaminer à haute dose les sols, nappes phréatiques et cours d'eau. En sus des dégâts sur les écosystèmes, ces intrants sont un risque avéré pour la santé des cultivateurs.

La production de matières d'origine animale n'est pas en reste : en plus des quantités d'eau et de nourriture nécessaires à cet élevage industriel, les animaux (moutons, bovins, lapins, alpagas, vers à soie...) sont bien souvent élevés dans des conditions de vie difficiles, quand elles ne relèvent pas directement de la maltraitance.

En l'espace de quelques décennies, **les fibres chimiques** sont devenues omniprésentes. On en distingue deux groupes :

- **Les fibres synthétiques**, élaborées à partir de dérivés du pétrole (ressource non renouvelable), représentent 70% des fibres chimiques produites chaque année. Le polyester arrive en tête de cette production avec presque 40 millions de tonnes annuelles.
- **Les fibres artificielles**, issues d'éléments naturels (telle que la cellulose), mais dont la création exige divers produits chimiques toxiques, dangereux pour la santé des travailleurs autant que pour les écosystèmes.

Le Saviez-vous ?

A chaque lavage, les fibres synthétiques rejettent des microparticules de plastique, qui, trop fines pour être filtrées par les centrales d'épuration, sont évacuées dans les cours d'eau. Chaque année, c'est ainsi que 500 000 tonnes de micro-plastiques finissent leur course dans les océans, soit l'équivalent de 50 milliards de bouteilles en plastique⁷. Certains sont à la recherche de solutions pour juguler ce phénomène, à l'instar des créateurs du [sac Guppyfriend](#), mais ces dernières sont encore trop rares.

LA CONFECTION

Une fois les fibres obtenues, tissage, teinture, confection et autres traitements peuvent commencer.

La plupart de ces étapes ont lieu dans des pays en voie de développement, Bangladesh et Pakistan en tête, où les faibles coûts de main d'œuvre attirent de nombreuses entreprises internationales.

Les premières victimes en sont les travailleurs : très bas salaires, droits sociaux peu ou prou respectés, pénibilité des conditions de travail, infrastructures et équipements vétustes... De 2005 à 2013, on estime à plus de 1 700 le nombre d'ouvriers bengalis morts dans des incendies ou effondrements⁸. Toujours au Bangladesh, les travailleurs réclamant une augmentation de salaire (en moyenne de 60 euros par mois) ont fait l'objet d'une grave répression par les pouvoirs publics et les entreprises depuis 2016⁹.

Le 24 avril 2013, un immeuble de 8 étages abritant des ateliers de confections, le « Rana Plaza », s'écroule à Dacca, Bangladesh, faisant 1 130 morts et des centaines de blessés. Ces ateliers fournissaient in fine des marques occidentales comme Auchan, Carrefour, Zara ou encore Mango et Bennetton. Cette tragédie a mis sous les projecteurs les conditions de fabrication de nos vêtements, et a permis une réelle prise de conscience et mobilisation citoyenne de contestation.

En cause aussi l'absence, ou le minimum de protection contre les produits toxiques maniés, notamment lors des teintures des textiles et chaussures.

Le saviez-vous ?

Le jean « usé » est un incontournable de nos garde-robes. Mais pour obtenir cet effet délavé, ces pantalons subissent un traitement spécifique, le sablage. Il s'agit d'une projection de sable à haute pression qui, en plus d'être fortement consommatrice d'eau et d'énergie, porte atteinte à la santé des travailleurs. Ce sable, respiré en forte quantité, déclenche des affections graves et potentiellement cancérigènes. Préférez vos jeans bruts !

⁷ Fondation Ellen MacArthur, [A New textile economy. Redesigning fashion's future](#), 2017

⁸ Nolwenn Weiller, [Au Bangladesh, une ouvrière du textile meurt tous les deux jours](#), 2013

⁹ Collectif sur Etiquette, [H&M, Inditex, C&A, Next et Tchibo boycottent le Sommet de l'Industrie textile au Bangladesh](#), 2017

En plus d'affecter gravement la santé des travailleurs et d'être évacuées sans les traitements préalables nécessaires, ces substances imprègnent les fibres, entrent en contact avec la peau quand ils sont portés, puis contaminent les environnements aquatiques après lavage¹⁰. L'industrie textile serait donc responsable de la pollution de 70 % des cours d'eau chinois¹¹, et plus généralement de 20% de la pollution des eaux mondiales¹².

Le saviez-vous ?

En 2012¹³, Greenpeace a testé les fibres de 141 marques de « fast fashion », dont près des 2/3 contenaient des ethoxylates de nonylphénol (NPE). Ces NPE sont des perturbateurs endocriniens entraînant entre autre une diminution de la fertilité. Les consommateurs occidentaux sont concernés, mais les principales victimes en sont encore une fois les ouvriers du secteur. En 2015, l'Europe a interdit l'importation de textiles comportant ces NPE¹⁴, dont l'utilisation sur son territoire l'était pourtant depuis plusieurs années. Cette mesure devrait être effective d'ici 2020 ; il reste essentiel de toujours laver ses vêtements neufs avant de les porter.

A une échelle encore plus réduite, la présence de **nanoparticules** est avérée dans certains produits textiles. Les nanoparticules sont des objets dont le diamètre est inférieur à 100 nanomètres ; à titre de comparaison, il existe le même rapport d'échelle entre la Terre et une orange qu'entre cette même orange et une nanoparticule. Ces objets peuvent être fabriqués à partir de multiples éléments chimiques ou de molécules biologiques, il en existe une très grande variété, et ils sont devenus omniprésents depuis les années 90 : alimentation, emballages, cosmétiques, domaine médical, automobile, revêtement et peinture... Le secteur textile ne fait pas exception, utilisant ces agents dans différents cas : colorants, propriétés thermiques, antibactériennes, anti-froissements, anti-eau, feu ou abrasion¹⁵... Problème : on mesure encore très mal la toxicité de ces nanoparticules.

Le danger potentiel vient de leur très petite taille, leur permettant de passer aisément dans l'organisme, traversant aussi les barrières de protection naturelles (peau, placenta, barrière hémato-encéphalique...), mais aussi dans l'environnement. Selon les types de nanoparticules, des travaux ont mis en avant la persistance de ces matériaux dans les organismes, ainsi que des retards de croissance, des malformations ou anomalie dans le développement et la reproduction, de troubles neurologiques, immunitaires, ou encore cancérogènes¹⁶. **Malheureusement, il n'existe pas encore d'étude épidémiologique permettant d'évaluer plus précisément leurs effets sur la santé humaine.** Malheureusement encore, il n'existe pas non plus de loi spécifique règlementant leur production, utilisation ou commercialisation.

¹⁰ Greenpeace, Rapports *Dirty Laundry I et 2*, 2011

¹¹ Académie Nationale des Sciences, États-Unis, [Pollution agricole et industrielle en Chine](#),

¹² QQF, [La mode sans dessus-dessous](#), avec le soutien de l'ADEME, 2018

¹³ Greenpeace, Rapports *Dirty Laundry I et 2*, 2011

¹⁴ Greenpeace, [Detox, l'Union européenne interdit l'importation de textiles toxiques](#), 2015

¹⁵ A titre d'exemple, le producteur de nanomatériaux Nanotex fournit de nombreuses grandes marques textiles, mais aussi de jouets, mobilier et décoration, ... Voir la liste de leurs partenaires sur [leur site Internet](#).

¹⁶ Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail, rapport [Evaluation des risques liés aux nanomatériaux](#), 2014

LE TRANSPORT

Mondialisation oblige, **nos vêtements et accessoires voyagent beaucoup**. Les sites d'extraction des matières premières, de tissage, de traitement et de couture sont souvent dans des pays ou continents différents, tout comme leur point de vente *in fine*. Ainsi, de la récolte de coton à la mise en vente, on estime qu'un jean parcourt plus de 65 000 km, soit une fois et demie le tour de la planète¹⁷ et il est souvent difficile d'en retracer l'itinéraire précis.

En effet, les coûts engagés dans une activité de fabrication européenne sont largement supérieurs à ceux d'une activité délocalisée, malgré les nécessaires transports aériens et maritimes des marchandises à chaque étape.

Le saviez-vous ?

Renseigner l'origine géographique des produits non alimentaire fabriqués sur le sol européen est facultatif ; dans le cas où le fabricant souhaiterait le faire, on considère comme pays d'origine de la marchandise celui où la dernière transformation substantielle ou stade de fabrication a eu lieu. Ainsi, un produit dont le coton le coton, produit en Ouzbékistan, filé en Inde, teint au Maroc et assemblé en France pourra bénéficier d'un étiquetage « Made in France ».

Focus sur la campagne Detox de Greenpeace

Les effets néfastes de l'industrie de la mode sont connus depuis longtemps, et un nombre croissant d'acteurs et citoyens se mobilisent pour dénoncer ces pratiques et en faire adopter de nouvelles.

En 2011, Greenpeace lance [l'opération Detox](#) pour dénoncer l'usage de produits chimiques dangereux dans la fabrication textile et leurs rejets dans l'environnement. Cette campagne cible les grandes marques pour les inciter à prendre leurs responsabilités quant aux impacts environnementaux de leur chaîne de sous-traitance et à se mobiliser autour d'un objectif « zéro rejet toxique » à l'horizon 2020.

Sept ans plus tard, et suite à une implication associative et citoyenne rare à l'échelle du globe, 80 entreprises - représentant ensemble 15% de la production textile mondiale - se sont engagées à adhérer à Detox, et à adopter de nouvelles pratiques¹⁸ en matière d'utilisation et rejet de produits chimiques dangereux, mais aussi d'informations et de transparence sur leurs fournisseurs. Greenpeace suit la bonne tenue de ces engagements dans le temps communique régulièrement sur les progrès ou reculs de ces marques.



¹⁷ Source ADEME, [Carnet de vie d'un jean](#), 2014

¹⁸ Greenpeace, [Destination Zéro : bilan de 7 ans de campagne Detox sur l'industrie du vêtement](#), 2018

LES DECHETS TEXTILES, UNE FILIERE MECONNUE

La surconsommation de vêtements et accessoires va de pair avec une production de déchets de même nature. En Europe, 4 millions de tonnes de déchets dits TLC (textiles d'habillement, linges de maison, chaussures des ménages, à l'exclusion des textiles professionnels) seraient jetés chaque année, dont plus de 80 % finiraient leur vie avec les ordures ménagères, c'est-à-dire dans une décharge ou en incinération¹⁹.

A l'échelle mondiale, le gaspillage de vêtements toujours en état d'être portés représenterait une perte de 460 milliards de dollars US par an, soit 395 milliards d'euros²⁰.

En France, **une filière de responsabilité élargie du producteur (REP)**²¹ a été créée pour prendre en charge ces déchets spécifiques. Depuis 2009, la société [Eco TLC](#) est agréée par l'Etat pour développer une filière de recyclage, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés du secteur ; son objectif est de tendre à la valorisation de 100% des TLC usagés et d'accompagner l'industrie vers une économie plus circulaire.

Sur les 624 000 tonnes de TLC mis en marché chaque année en France, plus de 223 000 ont pu être collectés en 2017, à travers des points d'apports volontaires (tels que les conteneurs sur l'espace public, les dons aux associations, ou plus rarement via des reprises en magasins ou de la collecte événementielle ou en porte à porte).

Toutefois, les deux tiers de TLC restants n'ont pas eu de seconde vie.

LES DECHETS TEXTILES FRANÇAIS EN QUELQUES CHIFFRES²²

- 2,6 milliards de pièces d'habillement et accessoires ont été mise sur le marché en 2017, soit 624 000 tonnes et 9,5 kilos par habitant
- Répartition des volumes mis en marché :
 - 82,4 % de textiles d'habillement
 - 10,6 % de chaussures
 - 7 % de linge de maison (draps, serviettes, torchons...)
- Un tiers des TLC est collecté, soit environ 223 000 tonnes et 3,4 kilos par habitant

¹⁹ Source : QQF, [La mode sans dessus-dessous](#), avec le soutien de l'ADEME, 2018

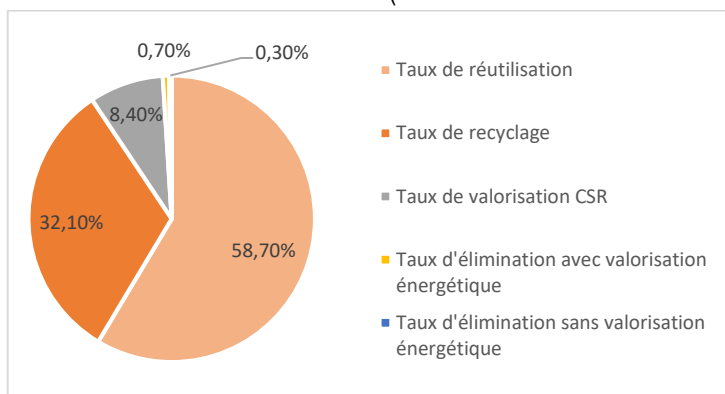
²⁰ Source : QQF, [La mode sans dessus-dessous](#), avec le soutien de l'ADEME, 2018

²¹ Les filières REP sont des dispositifs organisant la fin de vie de certains types de produits : déchets électriques et électroniques, piles et accumulateurs, emballages... Il en existe actuellement 14 en France. Plus d'informations sur [le site de l'ADEME](#).

²² Eco TLC, [Rapport d'activité 2017](#)

QUE DEVIENNENT LES TLC USAGES ?

1. Les déchets TLC triés (soit un tiers des TLC mis en marché chaque année)²³



Destination des déchets triés. Sources : Rapport d'activités 2017, Eco TLC

La **réutilisation** : environ 60% des TLC collectés ont été réutilisés en l'état (via des dons, ou dans la large majorité des cas pour le la revente), soit en France par des structures de solidarité (Emmaüs, Le Relais, la Croix Rouge...), soit en étant envoyés à l'export, principalement en Afrique et en Asie.

Le **recyclage** : concernant les TLC impropres à la réutilisation (trop abimés), plusieurs types de recyclage sont envisageables :

- Fabrication de chiffons à partir de tissus découpés (usage professionnel ou particuliers) ;
- récupération des fibres pures pour tisser des textiles neufs ;
- récupération des fibres en mélange par effilochage, en tant que matériaux industriels (rembourrage des sièges automobiles ou en isolant thermique et phonique dans le secteur du BTP, plasturgie) ;
- récupération et broyage des fibres utilisées en papeterie et cartonnerie ;
- récupération des semelles en caoutchouc pour créer des revêtements (pistes de stade, jardins d'enfants...)...

La **valorisation énergétique** : les 8% restants sont transformés en combustibles solides de récupération (CSR) ou sont envoyés dans des incinérateurs équipés de capteurs de chaleur. S'il s'agit d'une forme de valorisation, cette destination n'est pas optimale puisque les produits sont forcément détruits.

Au final, seul 0,3% des TLC triés ne sont pas valorisés.

2. Les déchets non triés

Les TLC non triés (soit deux tiers des TLC mis en marché chaque année) sont collectés et traités avec les ordures ménagères, c'est-à-dire **détruits par incinération ou par enfouissement** en décharge.



²³ Source : Eco TLC, [Rapport d'activité 2017](#)

ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION TEXTILE

Comme expliqué précédemment, les impacts sociaux et environnementaux de l'industrie de la mode sont écrasants.

La fast fashion favorise une consommation excessive de vêtements et accessoires et génère ainsi de grandes quantités de déchets textiles dont la majorité n'est pas valorisée. Dès lors, comment peut-elle restée compétitive ? Par plusieurs biais :

- **La multiplication des implantations** de boutiques des grandes enseignes de prêt-à-porter à travers le monde, afin d'élargir leur clientèle. A titre d'exemple, en 2000, la marque H&M possédait environ 800 espaces de vente ; en 2005, plus de 1 200, 2200 en 2010 et plus de 3 500 aujourd'hui²⁴. De plus, l'avènement de la vente en ligne accentue les accès aux consommateurs.
- **Des prix de plus en plus réduits proposés.** Les produits sont donc plus attractifs, mais cette diminution est répercutée en amont de la chaîne de production, en diminuant la qualité des matières premières, des conditions de fabrication, en accentuant l'exploitation des ressources... La durée de vie des produits est de facto réduite, mais ce fonctionnement induit un autre effet pervers : cette baisse de qualité est mieux acceptée des consommateurs, justement parce que les prix de vente sont bas.
- **La multiplication des sollicitations.** Collections renouvelées à des rythmes ultra réduits (en moyenne tous les mois), campagnes de publicités omniprésentes, promotions et soldes successives viennent créer des phénomènes de modes excitant les désirs des consommateurs. Il s'agit d'une véritable obsolescence esthétique, où les phénomènes de modes poussent à se débarrasser de produits en bon état au profit de nouveautés. Un des effets pervers de cette succession est la constitution de stocks importants d'invendus (à titre d'illustration, celui de la marque suédoise H&M est estimé à 4,3 milliards de dollars US²⁵)

Et ça marche. **Nous consommons en moyenne 60 % de vêtements de plus qu'il y a 15 ans, et nous les conservons moitié moins longtemps**²⁶ ; certaines pièces ne sont portées qu'une dizaine de fois avant d'être jetées par leurs propriétaires.

Les entreprises sont aussi pointées du doigt pour leur destruction : début 2018, une photographie de vêtements neufs lacérés et jetés à la poubelle devant un magasin Célio fait scandale sur les réseaux sociaux à Rouen. Cette affaire a eu d'autant plus de retentissement qu'elle intervenait peu après le reportage danois Opération X²⁷ accusant la marque H&M de brûler 12 000 tonnes d'invendus par an, et plus de 60 000 depuis 2013.

²⁴ E-RSE, [Obsolescence programmée, découvrez la vie de nos t-shirts](#), 2015.

²⁵ New York Time, [H&M, a Fashion Giant as a problem : \\$ 4,3 billion in unsold clothes](#), 2018

²⁶ McKinsey and company, [Style that suitable : a new fashion formula](#), N. Remy, E. Speelman, S. Swartz, 2016

²⁷ Magazine d'investigation danois, [lien vers leur site Internet](#)



Ces pratiques pourraient être bientôt interdites en France : la [Feuille de Route de l'Economie Circulaire](#) publiée en avril 2018 annonce, dans sa 15eme mesure, « *faire valoir d'ici 2019 pour la filière textile les grands principes de la lutte contre le gaspillage alimentaire afin de s'assurer que les invendus de cette filière ne soient ni jetés, ni éliminés* ». Une obligation pour les entreprises de proposer des conventions de dons de leurs invendus à des structures de solidarité²⁸ pourrait être adoptée.

Cette mesure est un évident premier pas positif, mais ne suffira pas à juguler la surproduction actuelle de textiles. Justement, en reprenant la hiérarchie des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et l'appliquant à la filière textile, **la priorité est donnée à la prévention.**

²⁸ Depuis la [loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire du 11 février 2016](#), cette obligation existe pour les commerçants en détail alimentaire de plus de 400m²

NOS CONSEILS POUR ALLONGER LA DUREE DE VIE DE NOS VETEMENTS

(RE) DECOUVRIR LES ECOGESTES D'ENTRETIEN DES TEXTILES

Nettoyage, séchage, repassage... : ces gestes peuvent sembler anodins, mais répétés trop fréquemment ou réalisés dans de mauvaises conditions, ils peuvent conduire à un gaspillage d'eau et d'électricité tout en réduisant la durée de vie de votre linge. C'est pour ces raisons que **même après sa phase de fabrication et son transport, un vêtement continue d'avoir un impact environnemental**. Voici **quelques exemples d'éco-gestes** qui vous permettrons de prendre un meilleur soin de vos textiles en optimisant votre consommation de ressources²⁹.

- **Ne pas laver trop souvent ses textiles :**

Un cycle de lavage consomme entre 40 et 80 litres d'eau, certains vieux équipements en utilisent jusqu'à 120.

Pour faire des **économies d'eau**, attendez que votre linge soit vraiment sale avant de le nettoyer. En effet, parfois, une simple aération de vos vêtements peut suffire à les rafraichir. De même, veillez à remplir votre tambour avant de commencer votre lessive : tout en économisant des ressources, vous limiterez les frottements qui peuvent détériorer vos fibres.

- **Bien choisir sa lessive :**

Certaines lessives et adoucissants peuvent être très polluantes ou agressives pour la peau, selon les parfums et substances actives qu'elles contiennent ; mieux vaut préférer les produits ayant l'**Ecolabel européen**. Vous pouvez aussi essayer de fabriquer votre propre lessive !

Eviter le nettoyage à sec traditionnel autant que possible, qui utilise des solvants toxiques et ne traite souvent qu'en surface les fibres. En cas de nécessité, il existe des pressings écologiques aux traitements plus doux.

- **Adapter la température de lavage :**

Durant un cycle de lavage à 60°C, 80% de l'électricité utilisée est dédiée au chauffage de l'eau de lessive.

En **nettoyant votre linge à 30 ou 40°C**, vous réaliserez des économies d'énergie significatives ; de même, l'utilisation d'un programme « Eco » vous rendra moins gourmand en ressources. Dans la mesure du possible, veillez aussi à bien **choisir votre équipement** : l'étiquette Energie vous renseignera sur la performance de l'électroménager.

- **Préférer le séchage naturel**

Dans la mesure du possible, limitez le recours au séchoir électrique, qui consomme beaucoup d'électricité et abîme vos vêtements en déformant les fibres. Faire sécher vos textiles à l'air libre est gratuit et sans conséquence pour l'environnement.



²⁹ Pour plus d'informations sur les éco-gestes liés à l'entretien des textiles, rendez-vous sur le site de [Clevercare](#)

REPARER SES VETEMENTS

Souvent, un accroc ou un besoin d'ourlet condamne nos vêtements au confinement au fond de nos armoires, si ce n'est à nous en débarrasser directement. En effet, en acheter un nouveau est si facile ! Pourtant, une petite réparation l'est autant.

Ainsi, n'hésitez pas à **découvrir ou redécouvrir des techniques de base en couture**, en fonction de vos besoins, qui vous permettront de conserver plus longtemps vos habits à moindre frais. Vous ne connaissez personne pouvant vous apprendre ces bases ? Entre les livres dédiés, les cours en atelier et les tutoriels vidéo sur Internet, les supports pédagogiques ne manquent pas.

Sinon, vous pouvez aussi avoir recours à **des couturiers et retoucheurs professionnels** : en plus d'avoir une réparation de qualité, vous soutiendrez ces métiers locaux en grande difficulté depuis l'avènement de la *fast fashion*.

Pour y voir plus clair, l'ADEME et les Chambres des métiers et de l'artisanat travaillent actuellement à la création d'un [annuaire professionnel en ligne](#).



NOS CONSEILS POUR LUTTER CONTRE LA SURCONSOMMATION TEXTILE

Pour lutter contre ce gaspillage textile planétaire et au vu des quantités achetées chaque année, **la prévention passe avant tout par une réduction drastique de notre consommation**. Voici quelques conseils pour y parvenir chez soi tout en s'adaptant à nos besoins réels.

SAVOIR CE QUE L'ON POSSEDE

Avant de partir faire du shopping, **faites un état des lieux de vos placards !**

En effet, on estime que 50 à 70 % de notre garde-robe n'est pas utilisée : un cadeau qui ne correspond pas vraiment à nos goûts, les tailles devenues inadaptées, une petite tâche qu'on n'arrive pas à récupérer, une mode qui passe... De nombreuses raisons nous font méconnaître le contenu exact de nos étagères : rafraichissons-nous la mémoire.

En général, **faire du tri** régulièrement permet de limiter les risques d'oublis et d'erreurs d'achat. **En connaissant précisément ce que vous avez déjà, vous identifierez plus aisément ce qu'il vous manquerait éventuellement.**

Le Saviez-vous ?

Un nouveau courant de mode fait du chemin depuis quelques temps : les garde-robes minimalismes. Le principe en est simple : il s'agit de n'utiliser que quelques pièces basiques, indémodables, et de bonne facture. Les garde-robes minimalistes prônent une limitation à une trentaine de pièces, qui assemblées entre elles, s'adaptent à tous les usages (travail, détente, sport, sorties...), été comme hiver.

Même Barack Obama a porté le même smoking durant ses huit années passées à la Maison Blanche !

QUITTE A ACHETER, ACHETONS MIEUX

S'il vous faut vraiment acquérir de nouvelles pièces, plusieurs solutions existent pour limiter l'empreinte environnementale de vos achats.

- **Faire des choix adaptés à ses besoins réels**

Comme en allant faire vos courses alimentaires, ne craignez pas de **faire une liste** de ce dont vous avez réellement besoin ; cela vous mettra à l'abri des coups de têtes et erreurs d'achat. Attention aussi aux promotions et périodes de soldes, qui viennent encourager notre consommation.

- **Le marché de la seconde main**

Nous l'avons vu, la production de textile et accessoires nécessite beaucoup de ressources et contribue à de nombreuses pollutions et atteintes sociales. Le recours au marché de la seconde main vous permettra de faire des économies, mais aussi de participer à la réduction de ces impacts socio-environnementaux liés à l'acquisition d'un produit neuf.

Ainsi, **n'ayez pas peur de donner et d'échanger vos vêtements, mais aussi de vous fournir en friperies, brocantes et vide greniers**, qui sont des mines de bonnes occasions. De nombreuses applications numériques de

vente en ligne se spécialisent dans la seconde main et rencontrent un succès en constante progression³⁰. Emmaüs a aussi créé sa plateforme en ligne, [Label Emmaüs](#), proposant des vêtements et linge de maison, mais aussi du mobilier, du matériel multimédia, des livres...

Attention toutefois à ne pas tomber dans l'excès inverse : multiplier ce type d'achats ne vous aidera pas à réduire le nombre de vêtements dont vous désirerez vous séparer, et peut parfois créer des effets pervers de surconsommation. Une fois encore, il est important de rester vigilant et de concentrer ses achats sur ce qui sera réellement utile, malgré des prix imbattables.

- **Privilégier les produits de qualité**

Enfin, orientez vos choix vers des produits de meilleure qualité. Mieux conçus, ils sont généralement plus chers que les vêtements de la *fast fashion*, mais ces coûts seront rentabilisés par leur durée de vie supérieure.

- **Evitez les fibres synthétiques**. A chaque lavage, ces fibres perdent des microparticules de plastiques : vous verrez vos vêtements se dégrader plus vite, et ce phénomène contribue à une pollution massive de nos océans³¹
- **Tournez-vous vers les fibres naturelles issues de l'agriculture biologique**, limitant les atteintes environnementales liées à la surexploitation des sols, le recours massif aux pesticides et autres intrants chimiques, la surconsommation d'eau...
- **Privilégiez les vêtements issus du commerce équitable**, garantissant que votre produit a été fabriqué dans de bonnes conditions de travail
- **Préférez les circuits courts** : en achetant des productions locales, vous réduirez les impacts liés aux transports, vous favoriserez le tissu économique local et vous vous assurerez que les artisans ont travaillé dans de meilleures conditions (les normes françaises et européennes en matière de droits sociaux et règles d'hygiène, sécurité et santé sont nettement plus strictes que dans les pays d'Asie ou d'Afrique qui se sont spécialisés dans la confection et le traitement des textiles).

Plusieurs acteurs du secteur se sont engagés dans des démarches de production plus responsables, tant dans leur choix de matières premières qu'à travers les conditions de confection et transports de leurs produits ; mais il est parfois difficile de les trouver. Plusieurs plateformes en ligne aident à les recenser, telles que [SloWeAre](#), [We Dress Fare](#) ou encore, [Le Dressing Responsable](#)³².

Concernant la **grande distribution**, l'opération Detox de Greenpeace permet de tracer et suivre les divers engagements de grandes marques impliquées dans la réduction de leurs impacts socio-environnementaux³³.

³⁰ Par exemple, [Le Bon Coin](#), [Vinted](#), [Look Vintage](#) ou [Vestiaire Collective](#).

³¹ Cf « Le saviez-vous » page 6








³² Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive

³³ Greenpeace, [Défi Detox, le monde ne doit pas se défilier](#), 2018

Focus sur les labels

Entre les labels officiels, les logos auto-attribués, les initiatives responsables et les opérations commerciales, il est souvent difficile de s'y retrouver. Pour identifier les produits plus respectueux de l'environnement, **apprenez à repérer les écolabels**. Ces derniers sont attribués par un organisme indépendant, dès lors que le produit répond à un ensemble d'exigences environnementales spécifiques prises en compte tout au long du cycle de vie du produit.

Voici un récapitulatif des labels officiels des pouvoirs publics ou faisant l'objet de certification professionnels de confiance. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive ; pour en savoir plus, vous pouvez consulter notamment le guide pratique « [Les logos environnementaux sur les produits](#) » de l'ADEME³⁴.

	COTON	LIN, CHANVRE	LAINE	CHAUSSURES	JOUETS EN TISSU
 Ecolabel Européen	●	●	●	●	
 Naturtextil	●	●	●		
 GOTS Global Organic Textile Standard	●	●	●		●
 Okö Tex	●	●	●		●
 Ecocert	●	●	●		●
 Max Havelaar	●				●
 ESR et Bio Equitable	●	●	●		

Extrait du [Guide des labels de la consommation responsable](#), Mes Courses pour la Planète & l'ADEME

Le saviez-vous ?

Une nouvelle certification textile est apparue depuis 2005, la « [Better Cotton Initiative](#) » (BCI) vient faire la promotion de meilleures normes dans la culture cotonnière, et rencontre un franc succès : présente dans 24 pays, elle représente environ 12% de la production mondiale et nombreuses marques l'utilisent (Adidas, H&M, Ikea...)

Or, l'initiative ne permet pas la traçabilité du coton, et les critères d'attribution sont peu exigeants (comparés au coton biologique que le BCI remplace peu à peu). C'est pourquoi le BCI est aujourd'hui dénoncé par de nombreux journalistes et acteurs comme une vaste opération de greenwashing³⁵.



³⁴ Pour aller plus loin : [Inventaire international des logos et mentions valorisantes](#), Textile & Développement durable, ADEME 2009

³⁵ Dont le magazine Cash Investigation dans son numéro « *Le coton : l'envers de nos t-shirts* », 2018

DES ALTERNATIVES A L'ACHAT : PRÊT, DON ET LOCATION

Certains vêtements ne se prêtent pas à un usage quotidien : tout le monde n'a pas besoin au jour le jour de chaussures de sécurité, d'une combinaison de ski, d'un smoking ou d'une robe de soirée. Quand l'occasion se présente, plutôt que d'acheter ces tenues que vous ne porterez que de rares fois, pourquoi ne pas **solliciter votre entourage**, qui aurait peut-être quelque chose à vous prêter ?

Et ceci vaut aussi bien pour les tenues du quotidien ! Il est courant de donner à un enfant les vêtements de ses aînés, et ce **procédé de réemploi** est tout aussi pertinent pour les adultes, en famille ou entre amis, mais aussi entre voisins d'un même quartier.

Avez-vous pensé au **troc** ? Les Troc Party et moments festifs, évènementiels ou à organiser chez soi, sont une bonne opportunité pour renouveler sa garde-robe et celle de ses enfants sans déboursier un centime. Ces initiatives commencent à se développer sur Internet, et un nombre croissant de sites Web proposant ces échanges voient le jour³⁶.

Autre alternative en plein développement : la **location vestimentaire**. De nombreuses plateformes numériques³⁷ proposent aujourd'hui de louer pour quelques jours des pièces diverses, allant d'échanges entre particuliers, de créations de grands couturiers ou tenues de mariés. Dans les diverses raisons du succès de ce phénomène, l'allègement de nos armoires, le large choix proposé, et bien sûr des tarifs hautement avantageux par rapport à l'achat.



³⁶ Telles que [Troc Vestiaire](#), ou [L'Armoire des Petits](#)

³⁷ On peut citer [C'est ma Robe](#) ou [Tale Me](#), spécialisé dans les vêtements de grossesse et pour bébés.

LA COLLECTE ET LE TRI DES TEXTILES ET CHAUSSURES : EN ROUTE VERS UNE DEUXIEME VIE

Une fois que vous souhaitez vraiment vous séparer de vos vêtements, là encore, il existe plusieurs alternatives à la poubelle.

Connaissez-vous la différence entre réemploi, réutilisation et recyclage ? Celle-ci dépend du statut (déchets ou non) et de l'usage de l'objet.

Le **réemploi** est une opération qui permet à des objets d'être à nouveau utilisés, sans devenir des déchets, et sans modifier leur usage initial (ex : donner ou vendre un vêtement) ; il s'agit d'une composante essentielle de la prévention des déchets.

La **réutilisation** permet d'utiliser des déchets en leur donnant éventuellement un nouvel usage ; concernant les TLC, l'objet acquiert le statut de déchet dès lors qu'il est mis à la poubelle ou déposé en PAV (ex : vendre un pull collecté en boutique solidaire). Il s'agit donc d'un mode de traitement des déchets.

Le **recyclage** permet de récupérer la matière première de l'objet, afin d'en créer un nouveau (ex : utiliser le plastique de bouteille pour fabriquer des vêtements en polaire).

LE DETOURNEMENT

Tout d'abord, pensez à la **customisation**. En effet, peut être qu'une « remise au goût du jour » pourra vous réconcilier avec votre objet : en quelques coups de ciseaux, ou par l'intermédiaire de certains accessoires, vous pouvez donner une deuxième vie à vos vêtements. Si vous avez peur de vous lancer, des couturiers professionnels peuvent le faire pour vous.

Il est aussi possible que votre pièce ne vous convienne plus eu égard à l'usage que vous en faisiez ; pourquoi ne pas lui en donner un nouveau ? Les exemples les plus classiques de transformation sont la **reconversion** de vêtements usés en torchons ou le jean trop abimé raccourci en short, mais de nombreux autres existent : création de housse de téléphone à partir de cravate, de pochettes en vieux foulards, de trousse de toilette à partir de tissu denim, d'accessoires pour cheveux en chute de tissu ou encore d'éponges *tawashi* (ou appelé éponge zéro déchets) réalisées grâce aux manches de vos vieux t shirt ...

N'hésitez pas à laisser parler votre imagination, et à vous appuyer sur les très nombreux tutoriels disponibles sur Internet ou en librairie spécialisée.

LE DEPOT EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

C'est définitif, vous n'avez pas trouvé de nouvel usage possible à votre bien et malgré vos tentatives, personne ne veut vous le reprendre, tant gratuitement que via les marchés de seconde main. Qu'à cela ne tienne, une autre vie est toujours possible !

En effet, vous pouvez bannir le recours à la poubelle ménagère et les déposer en **point d'apport volontaire** (PAV).

Ces PAV, ou communément appelés « boîtes à dons », sont les lieux équipés pour collecter les TLC usagés, que peuvent utiliser tout citoyen. Ces derniers se trouvent sur l'espace public (conteneurs de rue), mais aussi en déchetteries, en associations (telles que [Emmaüs](#), le [Secours Populaire](#), les [ressourceries](#) – la liste n'est pas exhaustive), en boutique, ou même en porte...

Le saviez-vous ?

Vous pouvez déposer tous vos vêtements, linges et chaussures dans les boîtes à dons, même les pièces déchirées ou abimées : en effet, ces dernières pourront être réparées ou recyclées malgré leurs défauts. La seule condition de refus porte sur les vêtements humides, qui risquent de moisir et de contaminer l'ensemble du stock.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la [Fibre du Tri](#).

Aujourd'hui, il existe plus de 44 000 PAV en France. Ces derniers sont référencés par Eco TLC sur la plateforme Internet dédiée [La Fibre du Tri](#). Une fois collectés, les TLC sont triés et connaissent différentes destinations selon leur nature et état.

La réutilisation des TLC

Le devenir des objets donnés en PAV, lors de collectes événementielles ou en porte-à-porte dépend de leurs organisateurs, il est nécessaire de se renseigner au cas par cas.

Les **pièces en bon état** sont données à des personnes en grande difficulté ou vendues à prix réduit, mais peuvent aussi servir à d'autres actions, selon les personnes morales qui les collectent.

En effet, **nombreuses structures mènent des activités de réparation et de réutilisation** grâce et à travers des **programmes sociaux, notamment d'insertion professionnelle**. Ces programmes sont entre autres financés par la vente en boutique des vêtements et accessoires tels quels, ou après transformation.

Le Saviez-vous ?

La diversité des acteurs collectant des TLC est telle qu'il est parfois difficile de s'y retrouver.

Pour un don en confiance, renseignez-vous sur la structure collectant, ou orientez-vous vers les conteneurs présentant le logo repère de la filière d'Eco TLC. Cette signalétique atteste que le collecteur réutilisera et/ou recyclera les dons déposés.

Pour trouver le point d'apport volontaire près de chez vous, rendez-vous sur le site [La Fibre du Tri d'Eco TLC](#), qui recense et géo-localise les PAV agréés.



Le Relais et [Emmaüs](#) sont les exemples de ce type d'activités les plus connus, mais il en existe d'autres, à l'instar du [réseau des ressourceries](#), devenues des actrices incontournables de l'économie sociale et solidaire, et de multiples autres associations.

On peut aussi citer, sans prétendre à l'exhaustivité, [Tissons la Solidarité](#), qui forme aux métiers de la couture des femmes en réinsertion, [Tisseco Solidaire](#) qui réalise un accompagnement social allant de l'apprentissage linguistique à la formation aux métiers du recyclage, ou encore la [Cravate Solidaire](#), qui soutient l'entrée sur le marché de l'emploi des personnes en difficulté en leur mettant à disposition des tenues professionnelles et proposant un suivi personnalisé.

Une partie du gisement est **vendue à l'étranger**. Ainsi, [Le Relais](#), qui assure 55% de la collecte textile en France, a créé trois centres de tri en Afrique, précisément au Burkina Faso, au Sénégal et à Madagascar, où sont envoyées les pièces non usées et en moins bon état. Au total, 55% des TLC collectés par Le Relais sont destinés à l'export³⁸.

Le saviez-vous ?

Autant les exportations de vêtements de seconde main peuvent permettre de créer des projets de développement locaux³⁹ et être générateurs d'emplois, autant il s'agit bien souvent d'emplois informels⁴⁰, et la masse de vêtements envoyée peut étouffer les productions de textile locales, faisant disparaître nombreux emplois formels dans l'artisanat. C'est ainsi que l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie tentent depuis peu d'interdire ces importations dans leur territoire, mais subissent de lourdes pressions, principalement des Etats-Unis, pour que ce marché reste ouvert⁴¹.

Au total, **58,5 % des TLC collectés et triés connaîtront une deuxième vie en étant réutilisés.**



³⁸ Le Relais [Que deviennent vos dons ?](#)

³⁹ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site du Relais](#)

⁴⁰ Oxfam, Rapport [The Impact of second-hand market Clothing trade on Developing countries](#), 2005

⁴¹ F. Kuwonu, Afrique Renouveau, [Interdiction des vêtements usagés, les Etats-Unis menacent d'exclure l'Afrique de l'Est de l'AGOA](#), décembre 2017-mars 2018

Le recyclage

Les déchets TLC sont très diversifiés, tout d'abord de par la grande variété des matières utilisées (animales, végétale, synthétiques ou artificielles), mais aussi à cause des multiples éléments pratiques ou esthétiques qui y sont rajoutés : boutons, fermetures éclair, doublure, sangles, lacets, éléments décoratifs en tous genres...

Dès lors, les types de recyclage diffèrent selon les matériaux⁴² :

- Les fibres pures ou en mélange⁴³ sous forme de mailles peuvent être « détricotées » en filatures, puis incorporées dans de nouveaux objets ; les fibres pures naturelles (coton, soie, laine...) peuvent aussi être récupérées après lacération pour créer de nouveaux fils.
- Les fibres pures synthétiques peuvent être recyclées chimiquement : un procédé, la dépolymérisation, permet de les dissoudre puis d'en créer de nouvelles, qui serviront à tisser de nouveaux textiles ; des initiatives d'autres formes de recyclage chimique sont en cours de développement, mais ces procédés coutent encore chers.
- Les textiles tissés en mélange, après avoir été effilochés, peuvent devenir :
 - de nouvelles fibres à tisser ;
 - des « bourres » servant de garnitures aux coussins et meubles (sièges auto, canapé, fauteuils, ...) ;
 - des « nappes » fibreuses, utilisées comme géotextile ou isolant thermique et phonique par le secteur automobile ou du BTP ; Le Relais a d'ailleurs créé sa propre gamme de produits isolants à partir de vêtements majoritairement en coton, [Metisse®](#).
 - Du carton feutre, après avoir été mêlés à du bois et à du carton
- Les éléments plastiques de certaines chaussures (principalement les semelles) peuvent être transformés en granulés, qui seront utilisés dans en revêtement d'aires de jeux et terrains de sport. Par ailleurs, plusieurs marques proposent des chaussures dont les semelles proviennent de déchets plastiques recyclés.

Le saviez-vous ?

Depuis 2015, le *Triman* est devenu le pictogramme de référence pour identifier les produits de consommation soumis à une consigne de tri : emballages ménagers, meubles, ... et les textiles.

Le *Triman* peut être apposé directement sur le produit, mais aussi sur son emballage, sa notice, ou encore sur un support dématérialisé.



Le recyclage et le réemploi sont des leviers d'actions indispensables, mais qui n'apportent qu'une réponse partielle aux problèmes socio-environnementaux générés par nos textiles ; il est donc nécessaire de recourir davantage à l'écoconception de nos vêtements, d'en prolonger le plus possible la durée de vie et d'en réduire drastiquement notre consommation, afin de préserver nos ressources et limiter leur gaspillage.

⁴² Sources : Eco TLC - La Fibre du Tri et Tisseco Solidaire

⁴³ Les fibres en mélange sont celles contenant plusieurs matériaux différents